

ministre ayant cacheté tous les papiers dont il avoit à répondre, les a envoyés au roi, avec une lettre très-respectueuse, par laquelle il déclare ne pouvoir plus remplir ses fonctions.

M. le premier-président, de retour de Versailles, le 6, à deux heures de l'après-midi, a fait distribuer aux magistrats qui sont à Paris, des missives de la part du roi, pour qu'ils eussent à s'assembler en son hôtel, depuis 4 heures jusqu'à 5 heures du soir. Il a appris à cette assemblée, qu'il avoit été décidé, le matin, au conseil, de réintégrer les parlemens, & que M. le garde-des-sceaux feroit incessamment publier une déclaration qui autoriseroit le rappel de ces cours souveraines. M. de Croisne, lieutenant-général de police, a fait annoncer la même nouvelle dans tous les cafés. Le retour des parlemens aura lieu sans aucune restriction jusqu'aux prochains états-généraux, il commencera, dit-on, par enregistrer l'édit d'un emprunt de 100 millions, déjà prêt, & qui aura pour gage les sommes énormes que produira au fisc la suppression des places de finances projetée.

M. Necker n'a pas encore retiré l'arrêt du 16, mais il a fait ordonner au trésor-royal de payer; on assure aussi que le paiement des rentes à l'hôtel-de-ville sera ouvert le 15 de ce mois.

Les deux camps avoient été contremandés sur les instances des Anglois; mais de nouveaux ordres les font continuer. Comme les changemens dans le ministère vont certainement ramener la tranquillité intérieure, on pourra s'occuper davantage des affaires